

# Compte-rendu de la réunion publique « Champ de Mars »

## 5 novembre 2009 à 19h00 – Mairie du 7<sup>e</sup>

v1

Synthèse des interventions des différents intervenants. Dans un souci de cohérence, les interventions ont été regroupées par intervenant, y compris lorsqu'un même intervenant a pris la parole à plusieurs reprises.

### **Madame Rachida DATI, maire du 7<sup>e</sup> arrondissement**

Cette première réunion a pour objet de présenter le sujet, d'affirmer que Madame DATI tient son engagement de campagne de s'occuper du Champ de Mars, et que la sécurité des riverains et des promeneurs est une préoccupation des élus du 7<sup>e</sup>.

### **Remerciements**

Madame DATI remercie les personnes qui sont venues fort nombreuses à la réunion, l'ensemble des élus du 7<sup>e</sup> arrondissement, ainsi que monsieur Renaud VEDEL, directeur de cabinet du préfet de Police, madame Stéphanie ROUSSELET, commissaire principal du 7<sup>e</sup> arrondissement, monsieur Marc DROUET, représentant du préfet de Paris.

### **Groupes de travail de la Ville de Paris et de la mairie du 7<sup>e</sup>**

Le sujet du Champ de Mars est consensuel. Ainsi, Laurence GIRARD, élue PS de l'opposition dans le 7<sup>e</sup> arrondissement, a contribué à rédiger un vœu qui a pu être aussi bien voté par le Conseil du 7<sup>e</sup> arrondissement que par la majorité du Conseil de Paris.

Madame le maire remercie le maire de Paris d'avoir accédé à cette demande des élus du 7<sup>e</sup>, et de les avoir intégrés à son groupe de travail, qui sera placé sous la responsabilité de madame Fabienne GIBOUDEAUX, adjointe au maire de Paris chargée des espaces verts.

Ce groupe s'est réuni une fois, le 11 septembre 2009, et a décidé la constitution de 5 sous-groupes.

Les élus du 7<sup>e</sup> arrondissement, qui participent à ce groupe de travail institué par Bertrand DELANOË en réponse au vœu du 7<sup>e</sup>, feront remonter les attentes et les questions des habitants (qui ne sont pas invités à ce groupe piloté par la mairie centrale).

C'est pourquoi la mairie du 7<sup>e</sup> arrondissement va constituer 3 groupes thématiques, qui seront ouverts à tous les habitants, ainsi qu'aux associations, et aux institutions qui ne sont pas invitées au groupe de la mairie centrale, ce qui est notamment le cas du Port Autonome, de la SNCF, de la Préfecture de Paris, de Réseau Ferré de France, ...

Les réflexions des groupes thématiques organisés par la mairie du 7<sup>e</sup> seront transmises au groupe de réflexion piloté par madame GIBOUDEAUX pour la mairie centrale.

Les groupes de travail thématiques constitués par la mairie du 7<sup>e</sup> visent aussi à répondre au fait que, si Bertrand DELANOË a donné son accord, tout le monde constate qu'aucune date n'a encore été donnée pour les réunions des 5 sous-groupes de travail annoncés par la mairie centrale.

Les élus concernés de la mairie centrale, notamment Fabienne GIBOUDEAUX et Georges SARRE, viendront lors de la prochaine réunion publique.

### **Sécurité**

Le Champ de Mars a été le théâtre de violence, notamment en bandes.

Madame DATI remercie le Préfet de Police qui a donné les moyens nécessaires puisqu'une demi compagnie de CRS est installée aux abords du Champ de Mars l'été, qu'un arrêté a été pris pour l'interdiction de la vente ou de la consommation d'alcool après 16h00.

Des caméras seront installées aux abords du Champ de Mars. On s'est rendu compte que c'était nécessaire pour la sécurité. Elles ne sont pas destinées à surveiller la vie des gens, mais pour qu'ils soient en sécurité sur un site sensible. Près d'une vingtaine de caméras seront installées d'ici 2012, depuis qu'on a réussi à convaincre la majorité municipale. Il est dommage de devoir attendre des drames pour les faire changer d'avis.

Les emplacements des caméras qui doivent être mise en œuvre dans tout le 7<sup>e</sup> arrondissement ont été soumis à concertation, et sont consultables sur le site Internet de la mairie du 7<sup>e</sup>.

Les caméras sont dissuasives, mais constituent aussi une preuve judiciaire, notamment pour le trafic de produits stupéfiants.

Concernant les délits et le trafic de stupéfiants, beaucoup de personnes signalent ce genre de faits à la mairie du 7<sup>e</sup>. Ces informations sont transférées à madame le commissaire. Rachida DATI demande également que les personnes soient reçues.

Madame le commissaire effectue un bulletin quotidien des infractions qu'elle transmet à la mairie.

## **Propreté**

Rachida DATI précise que la propreté n'est pas parfaite, mais que les déchets ont diminué de 90 % grâce à l'action de René-François BERNARD.

Une action a été faite avec les écoles, dont les enfants ont ramassé des débris. On leur a appris comment ne pas laisser de déchets sur les sites.

La mairie du 7<sup>e</sup> n'a pas beaucoup de prise, mais essaye de faire infléchir la mairie de Paris pour que la propreté soit améliorée.

Madame DATI, qui fréquente le Champ de Mars très régulièrement, se rend compte de la situation.

## **Action de la mairie du 7<sup>e</sup>**

La mairie du 7<sup>e</sup> n'a qu'un pouvoir d'interpellation, de persuasion et de négociation avec le maire de Paris, qui détient le vrai pouvoir sur le Champ de Mars (pour les questions d'aménagement et d'entretien), et avec le préfet de Police (pour les questions de sécurité).

## **Manifestations sur le Champ de Mars**

Les manifestations de beach volley avaient toujours lieu sur le Champ de Mars. Rachida DATI a demandé de les faire cesser dès qu'elle a été élue. Elle a obtenu gain de cause avec les pouvoirs limités dont elle dispose en tant que maire d'arrondissement.

## **Tour Eiffel**

Rachida DATI s'est opposée à l'installation de bâtiments préfabriqués provisoires sous la Tour Eiffel pour 5 ans.

En effet, le Mur de la Paix était provisoire, et il est toujours présent en 2009.

Elle a besoin du soutien des participants pour éviter d'avoir des bâtiments qui vont encore casser la perspective de ce site magnifique.

La mairie du 7<sup>e</sup> a proposé un aménagement en sous sol, mais la Ville de Paris refuse de ressortir les études, au profit de l'installation de préfabriqués sous la Tour Eiffel, pas pour 6 mois, mais pour 5 ans.

## ***Monsieur Michel DUMONT, conseiller de Paris, conseiller du 7<sup>e</sup> chargé de l'urbanisme et des grands projets***

Le vœu adopté par le Conseil du 7<sup>e</sup> puis le Conseil de Paris, à l'unanimité, était de « *constituer un groupe de réflexion sur l'évolution du site du Champ de Mars, avec la vocation de se saisir de l'ensemble des questions relatives à l'aménagement du site, à sa gouvernance et à ses conditions d'utilisation* ».

Michel DUMONT regrette que Madame GIBOUDEAUX ne puisse être présente ce soir.

Une première réunion du groupe de travail paritaire de la mairie centrale, avec la Ville de Paris, la mairie du 7<sup>e</sup> arrondissement, la Préfecture de Police, ... s'est tenue le 11 septembre 2009.

Le compte-rendu de cette réunion lui est parvenu la veille, soit quasiment 2 mois après la tenue de la réunion.

Sa lecture lui pose un souci : Madame GIBOUDEAUX accorde une mission plus restrictive au groupe de travail que celle prévue par le vœu. Elle évoque simplement « *un travail collectif, pour améliorer la gestion du site et la mise en place d'un suivi de la vie du jardin.* »

Il ne faut pas être trop restrictif dans nos réflexions sur le devenir du Champ de Mars. Cela fait plusieurs années, avec Martine AURILLAC notamment, que les élus du 7<sup>e</sup> font part de l'état de dégradation dans lequel le Champ de Mars se trouve, particulièrement après les grandes manifestations comme la coupe du monde de rugby. Cela nécessite une reprise de la structure du Champ de Mars dans son intégralité.

Pour éclairer cette réflexion, Michel DUMONT avait constitué avec des élus comme Yves POZZO di BORGIO, Jean-Philippe HUBIN et Martine NAMY-CAULIER un petit groupe de travail, réuni avec Jean-Charles de MANEVILLE et plusieurs associations, qui s'est rendu sur le site.

Des hypothèses très ambitieuses ont été émises.

On souhaiterait partir sur une ambition très forte de rénovation. Un premier chiffrage effectué à l'époque avec la Direction des Parcs et Jardins indiquait un montant de 80 millions de francs, soit environ 15 millions d'euros. Ce montant n'est pas insurmontable à l'échelle de la Ville de Paris, sur 7 milliards de budget, d'autant plus que cette dépense pourrait être consentie en plusieurs tranches.

L'idée était de s'inspirer de ce que l'Etat a réalisé au jardin des Tuileries, avec des mesures emblématiques comme la restauration de la continuité du Champ de Mars, en enfouissant l'avenue Joseph Bouvard, la création de « sauts de loup », à savoir des fossés qui permettent à certains moments d'interdire l'accès au site.

Michel DUMONT souhaite que ces mesures soient étudiées, avant d'arrêter un projet de réaménagement du Champ de Mars.

Il ne faut pas se contenter de gérer le quotidien, ce que les services de la Ville sont capables de faire sans monter un groupe de réflexion.

## **Thèmes des groupes de travail de la mairie du 7<sup>e</sup>**

En raison des délais très longs pratiqués par l'Hôtel de Ville pour faire avancer les travaux de son groupe de réflexion, la mairie du 7<sup>e</sup> monte 3 groupes de travail thématiques :

- Le **groupe 1** portera sur l'équipement de proximité, avec l'entretien, les équipements comme la halte garderie de plein air, le stationnement résidentiel, ...
- Le **groupe 2** sur tout ce qui touche au tourisme, les abords de la Tour Eiffel, et la circulation des cars ;
- Le **groupe 3** abordera le Champ de Mars comme lieu de grand rassemblement.

Les groupes seront réunis dans les 2 ou 3 semaines qui viennent. Michel DUMONT invite les participants à la réunion à s'y inscrire.

## **Mur de la Paix**

La question du Mur de la Paix sera abordée dans l'un de ces groupes, par exemple le premier. Madame GIBOUDEAUX a précisé qu'elle créerait un groupe spécial sur le Mur de la Paix.

Là aussi, on ne voit pas beaucoup les choses avancer. Il faut rappeler que cette œuvre occupe de façon illégale le domaine public depuis pratiquement 10 ans, et qu'il est hors de question que ce monument reste à cet emplacement, d'autant plus qu'il est fortement dégradé et que sa structure particulièrement fragile ne pourra pas résister longtemps, puisque conçue pour une installation éphémère.

La Ville de Paris ne peut pas engager un seul centime pour l'entretien d'une œuvre qui ne lui appartient pas et en occupation illégale du domaine public.

## **Monsieur Jean-Philippe HUBIN, conseiller du 7<sup>e</sup> arrondissement chargé du patrimoine et de la sécurité**

Jean-Philippe HUBIN est très impatient : il voit le Champ de Mars se dégrader tous les jours depuis 65 ans.

Ce qui l'étonne est que l'amélioration soit si lente. Le vœu a été adopté en mars, grâce à la rédaction de Laurence GIRARD, grâce à l'action de Rachida DATI et l'accord de principe qu'elle a obtenu de Bertrand DELANOË sur ce sujet.

Le groupe de réflexion de la mairie centrale n'a pas pu se réunir avant le 11 septembre 2009. Cette réunion regroupait 36 personnes. Ce n'est pas possible de travailler à autant de personnes. Il a donc été proposé de travailler par sous-groupes : 5 sous-groupes ont été créés.

Or, il faut réunir ces sous-groupes avant la prochaine réunion du groupe plénier prévu pour le 19 janvier. Or, il n'y a eu aucune réunion des sous-groupes de la mairie centrale. D'où l'impatience.

Comme personne ne réunissait les petits groupes, la mairie du 7<sup>e</sup> a décidé de créer ses propres groupes thématiques.

Pour pouvoir avancer, il invite les participants à participer aux groupes de travail de la mairie du 7<sup>e</sup>.

La mairie du 7<sup>e</sup> a reçu des dizaines de questions, qui ne sont pas toutes complètement naïves. Il ne faut pas hésiter à en poser d'autres.

Le quartier du Champ de Mars évolue. Le changement du Champ de Mars influe sur le quartier. Le traitement des cars de touristes, les mendiants plus ou moins agressifs, les pickpockets, ...

Les forces de police sont présentes, et font beaucoup.

En matière de sécurité, la Préfecture de Police a fait le nécessaire, grâce aussi à l'appui de Rachida DATI. Nous n'avions pas ces moyens avant.

On a avancé pour les problèmes de caméras.

On peut espérer que cela ira plus vite.

## **Monsieur René-François BERNARD, adjoint au maire du 7<sup>e</sup> chargé de la propreté et des espaces verts**

Les services de la ville de Paris ne sont pas représentés, sur injonction de leurs supérieurs.

Le Champ de Mars a une juxtaposition d'usages. Les groupes de travail proposés par la mairie du 7<sup>e</sup> reprennent ces différents usages, car ils doivent cohabiter.

Le Champ de Mars est un lieu de proximité, espaces de jeux, terrains de sports, des concessionnaires, des manèges, des pelouses, un espace arboricole remarquable.

La mairie du 7<sup>e</sup> a eu des difficultés à obtenir l'accord de l'architecte des bâtiments de France pour édifier des toilettes à ses abords.

Après les grandes manifestations, la pelouse prend l'aspect d'un champ labouré, parsemé de restes de bouteilles et de capsules qui forment comme un vitrail.

Ce haut lieu du tourisme est immédiatement observé. D'autres villes ont créé des espaces où l'on peut se rassembler, et des lieux où l'on trouve des pelouses.

Il faut parler de dégradeur payeur.

## **Monsieur Yves POZZO di BORGIO, sénateur de Paris, conseiller de Paris, conseiller du 7<sup>e</sup> chargé des transports et des déplacements**

Depuis 1983 qu'il est élu, deux problèmes récurrents subsistent au sein du Champ de Mars.

Celui de l'aménagement de tout l'axe historique qui part de la Place de Fontenoy et qui va jusqu'au Trocadéro.

Les projets d'aménagement existent dans les cartons des directions de l'Hôtel de Ville, qui reprennent le travail fait par Monsieur de MANEVILLE.

Le problème est **budgetaire**. De 2001 à 2008, les mairies d'opposition n'avaient rien du tout. Aujourd'hui, le maire de Paris n'a plus d'argent et doit augmenter les impôts. Il peut cependant sortir 200 millions d'euros pour aménager un stade pour son ami du « Stade Français ». Il ne mettra jamais un centime sur le Champ de Mars, parce que ce n'est pas son électorat. Madame GIBOUDEAUX qui est sa collègue au Conseil de Paris, peut faire des réunions, mais elle n'aura pas un centime pour gérer tout cela.

Il ne faut pas rentrer dans une logique de tension avec la mairie centrale. Son absence le prouve ce soir. Il trouve que les groupes de travail de la mairie du 7<sup>e</sup> sont une très bonne initiative, car ils seront un moyen de pression.

Le deuxième problème est celui de la **sécurité**. Il remercie la Préfecture de Police et le commissaire central du 7<sup>e</sup>. Rachida DATI, la première, a réussi à faire évoluer les choses sur la vidéosurveillance.

Les Tuileries ont été fermées il y a une vingtaine d'années, et cela se passe très bien. Le jardin du Luxembourg est ouvert à tout le monde, mais est fermé la nuit. Tout se passe très bien.

Le Champ de Mars a un rythme annuel avec 5 grandes manifestations qui sont exceptionnelles. Le scintillement donne un rythme au Champ de Mars. Il souhaite qu'on étudie la fermeture du Champ de Mars non pas en permanence, mais seulement quand c'est nécessaire : plus tard en été, plus tôt en hiver.

C'est la nuit que les problèmes se posent.

La commission de Georges SARRE veut étudier cette faisabilité, mais pas celle de Fabienne GIBOUDEAUX. Comme il n'y a plus d'argent, on ne veut pas le faire.

Il indique qu'il faut que les habitants établissent un rapport de force avec le maire de Paris. Celui-ci se rend compte qu'il ne peut plus faire la « politique de l'édredon » sur le Champ de Mars.

Les groupes de travail que lance Rachida DATI sont une très bonne chose, car ils vont faire pression sur le maire de Paris. Ils accompagneront peut-être les groupes de travail de Madame GIBOUDEAUX.

## **Madame Laurence GIRARD, conseillère du 7<sup>e</sup> arrondissement (PS)**

C'est grâce à une action commune avec le Conseil de Paris qu'a été obtenu le vote à l'unanimité du vœu présenté par Rachida DATI, issu du Conseil de Quartier Gros Caillou.

Enormément d'acteurs interviennent sur le Champ de Mars : la Ville de Paris, l'Etat, la RATP, ... ce qui rend complexe l'organisation des réunions.

Une première réunion plénière a eu lieu en septembre. Une seconde est programmée le 19 janvier.

Laurence GIRARD rappelle que conformément au vœu, les associations sont conviées à la concertation et notamment aux 5 groupes de travail mis en place par la Ville de Paris, qui rejoignent à peu près les thématiques des trois groupes de travail mis en place dans le 7<sup>e</sup>.

Il est important qu'il n'y ait pas de travail parallèle. Il faut tous travailler dans le même sens. Il faut au minimum, si on crée des groupes de travail parallèles à ceux de la Mairie de Paris, qu'ils s'alimentent

mutuellement. Les groupes de travail de la Ville de Paris vont être lancés de manière imminente et se réuniront avant la prochaine réunion plénière.

Elle aimerait que l'ensemble des associations du 7e arrondissement concernées qui souhaitent y participer s'inscrivent dans les groupes de l'Hôtel de Ville avec l'ensemble des directions de la Ville de Paris et l'ensemble des acteurs, parce que ce sont les conclusions de ces groupes qui seront portées dans la prochaine session plénière.

Il faut que les associations s'inscrivent soit directement, soit via la mairie du 7e, soit via elle-même.

## **Monsieur Renaud VEDEL, directeur de cabinet du préfet de Police**

Madame le maire du 7e a saisi à plusieurs reprises le Préfet de Police, ainsi que MM SARRE et DELANOË lors d'un vœu du Conseil de Paris.

Le Préfet de Police a demandé de faire de la sécurité du Champ de Mars une priorité.

La **dimension préventive** s'illustre avec une présence des forces de l'ordre sur le terrain tout au long de la journée et en soirée, notamment avec l'unité VTT.

La **présence dissuasive** est assurée par les unités d'intervention et d'interpellation, renforcées en période estivale par la compagnie de sécurisation parisienne, de CRS ou de gendarmes mobiles.

Lorsqu'il y a des actes de délinquance ou d'agression, les services chargés de la police judiciaire défèrent les auteurs de ces actes à la **Justice**.

Des **renforts** considérables ont été prélevés sur les enveloppes du niveau central parisien pour les mettre à disposition de l'arrondissement, et renforcer l'action des forces de Police de l'arrondissement, afin que le reste de l'arrondissement ne pâtisse pas de l'effort qu'on doit légitimement faire sur ce secteur.

Sur le plan juridique, le préfet de Police a tenu à renforcer l'**interdiction de l'alcool**. Ce n'est pas facile, car il faut appliquer l'arrêté avec discernement. Néanmoins, cela donne un pouvoir juridique clair aux forces de Police, cela permet les relevés d'identité. Des verbalisations ont eu lieu.

Les forces de Police sont présentes y compris la  **NUIT**, mais les unités de Nuit comme les BAC ont la particularité de travailler largement en civil, donc elles se voient moins. Mais la couverture du Champ de Mars est assurée.

Sur les **ventes à la sauvette**, c'est un travail quotidien et d'arrache pied.

Depuis le début 2009, 4542 verbalisations ont été faites, soit 47 % de plus que l'an dernier. Le Droit actuel punit d'une contravention de 4e classe ce phénomène. On ne peut pas placer de ce seul fait en garde à vue. Le Droit Français ne le permet pas, même si des initiatives pourraient être prise en ce sens prochainement par le Gouvernement, puisque le Préfet de Police en a rendu compte au Ministre de l'Intérieur, qui souhaite prendre des initiatives sur ce terrain, et que des contacts ont été pris avec des parlementaires.

Le phénomène de ventes à la sauvette se développe sur d'autres secteurs de Paris, à Belleville, autour de Montmartre, à la Porte Montmartre, ...

Des échanges sur ce sujet ont eu lieu entre le Préfet de Police et le Procureur de la République. Ce dernier a décidé de renforcer ses instructions de politique pénale. En cas de récidive, les officiers de police judiciaire peuvent placer les vendeurs à la sauvette en garde à vue. Depuis le début 2009, 360 d'entre eux l'ont été.

La vente à la sauvette comporte une dimension d'exploitation par des groupes organisés. Une action de remontée de filière est entreprise avec la Police Judiciaire. C'est très compliqué sur le plan de l'enquête, mais la Police ne baissera jamais les bras pour lutter contre l'exploitation de la misère humaine.

Sur la question des **bandes** et de la protection du site, il faut avoir une action globale. Des personnes qui n'habitent pas l'arrondissement viennent fréquemment se livrer en groupe à des agressions sur le secteur. Les services de Police travaillent en réseau, de manière cohérente. Le Service Régional de la Police des Transports est implanté sur tout le réseau RER et SNCF, et détecte les groupes à risques, prévient les services de Police locaux. Des actions combinées sont faites, et lorsque des agressions sont commises, on a aussi des dispositifs de suivi et d'accueil grâce aux caméras qui sont dans le métro.

Les **caméras** sont indispensables à l'action policière pour plus d'efficacité. Elles permettent d'être plus réactif sur le terrain, et avec les mêmes effectifs donnés, d'être mieux répartis au bon endroit et au bon moment.

Dans le cadre du Plan de vidéoprotection pour Paris, qui sera présenté au Conseil de Paris de novembre, 15 caméras seront implantées sur le site du Champ de Mars, et avec celles des abords, cela fera 21 caméras.

Dès le début 2010, pour ce projet techniquement complexe, le Préfet de Police a demandé de déployer 35 caméras sur Paris, sur ces 35 caméras, 3 ont été réservées pour le Champ de Mars, soit 10 %.

Une sera située sur la place Joffre, une sur la place Rueff, la dernière sur le pilier sud de la Tour Eiffel.

L'action est cohérente et concrète.

## **Madame Stéphanie ROUSSELET, commissaire principal du 7<sup>e</sup> arrondissement**

Les **renforts** ont été obtenus depuis juin 2008, avec une demi compagnie de CRS tous les jours de 13h00 à 1h00 du matin. Nous avons adapté ce dispositif, puisque l'heure de fin a été décalée à 2h00 du matin pour l'été 2009, car les problèmes se posent beaucoup **en soirée** et **la nuit**. Le commissariat du 7<sup>e</sup> a aussi des renforts des Brigades Anti-Criminalité, de la Compagnie de Sécurisation et d'autres unités parisiennes.

La nuit, après le départ des CRS, on dispose de la BAC 75, qui est compétente sur tout Paris, et qui est intervenue cette année sur le site du Champ de Mars non seulement avec des effectifs en tenue mais également avec des effectifs en civil.

Cette mobilisation très conséquente des effectifs locaux et de ceux des arrondissements voisins, qui apportent leur concours, a entraîné une forte **activité des services** sur le secteur du Champ de Mars. Ainsi, 14 % d'interpellations en plus ont été réalisées sur les 10 premiers mois de l'année 2009 par rapport à 2008, et 60 % de gardes à vue en plus.

Le Parquet a déféré 79 % de plus que l'année précédente.

Les **vendeurs à la sauvette** sont verbalisés sur la base d'une contravention de 4<sup>e</sup>me classe (plus de 4500 verbalisations depuis le début de l'année !). Par ailleurs, ils sont placés en garde à vue pour "travail dissimulé" lorsqu'ils sont récidivistes et également pour "infraction à la législation sur les étrangers" lorsqu'ils sont en situation irrégulière. S'ils sont sans papiers, ils sont conduits au commissariat central, où une procédure est effectuée. La lutte contre ce commerce illégal est un travail quotidien réalisé par les effectifs de police présents en permanence sur le terrain.

L'action concerne aussi les **nuisances** et les **incivilités**. La **mendicité** n'est plus un délit, ni une contravention, sauf avec un enfant en bas âge ou de manière agressive, auquel cas elle constitue un délit.

Sur les 10 premiers mois de 2009, la Police a effectué 146 interpellations, simplement sur le Champ de Mars, en matière d'infractions à la législation sur les **stupéfiants**. Dans ce domaine également les effectifs de police connaissent bien le site mais si les habitants ont des informations très concrètes, elle les invite à en faire part à son service, qui effectuera des surveillances particulières dans les lieux désignés.

## **Monsieur Jean-Charles de MANEVILLE, président de l'Association des Amis du Champ de Mars**

L'association a présenté il y a 3 ans un projet, qui a donné lieu à la rédaction d'un petit livre d'une trentaine de pages, que tout le monde connaît. Tout le monde dit qu'il est parfait. Depuis 3 ans, aucun n'en a parlé, sauf un peu Michel DUMONT. Rachida DATI jamais. Il faut arrêter de crier sur l'Hôtel de Ville, et crier un peu sur l'arrondissement.

Ce site est mal géré, et est orphelin. Chaque usage est en conflit avec les autres usages.

Jean-Charles de MANEVILLE reconnaît qu'il y a eu des changements positifs avec l'arrivée de madame DATI à la mairie du 7<sup>e</sup>.

Ce n'est pas qu'une question d'argent. Il faut une étude complète avec des propositions comme dans les cabinets d'audit.

Il faut alerter l'APUR. Cela a été dit lors de la première réunion de la plénière du groupe de la mairie centrale par l'équipe du maire du 7<sup>e</sup>.

Jean-Charles de MANEVILLE a alerté le maire de Paris lors de son compte rendu de mandat, et il n'a pas dit non pour une telle étude de l'APUR.

Lors de la réunion de Fabienne GIBOUDEAUX, cette question de l'APUR a été renouvelée. Ce ne sont pas de millions qui sont nécessaires, mais seulement 100 000 euros.

Personne ne s'occupe de la partie ouest du 7<sup>e</sup>, qui n'est pas dans le PSMV.

## **Monsieur Pierre LE ROUX, président de l'Association Saxe Breteuil Aménagement**

Remercie Rachida DATI, pour la constitution de groupes de travail sur le Champ de Mars, mais aussi sur la Place de Fontenoy.

En accord avec Jean-Charles de MANEVILLE, il ne faut pas oublier que la réflexion du Champ de Mars, se situe dans la grande perspective dont elle est un élément, et qui va de la Place Fontenoy jusqu'à la Seine, en incluant l'École Militaire, le Champ de Mars, la Tour Eiffel, ...

## **Madame Séverine DURAND-GASSELIN, membre de l'Association des Amis du Champ de Mars**

Du moment que les problèmes de sécurité sont en bonne voie, elle souhaite aborder la question des déchets, et notamment des corneilles qui déchirent les sacs des poubelles.

Elle demande à Rachida DATI, qui a été efficace sur les problèmes de sécurité, d'être efficace sur les déchets.

### **Une intervenante**

Déplore la présence de vendeurs à la sauvette, qui attrapent les touristes, et importunent les habitants. L'insécurité est importante et offre un spectacle navrant.

Comme tout cela se développe, et que la Police n'arrête pas vraiment et ne va pas loin dans la garde à vue.

Elle estime que les élus n'ont pas la volonté de mettre fin à cet état de fait.

Ce qu'elle souhaite est d'être débarrassée de ce phénomène intolérable qui gagne le haut des Invalides.

### **Un intervenant**

La sécurité se fait d'abord par une solidarité des habitants, qui doivent signaler aux forces de Police les choses anormales.

Jamais dans les parcs italiens, on ne trouve autant de forces de Police qu'en France. On est plus protégés qu'en Italie. En Italie, si les gens voient quelque chose d'étrange, ils préviennent tout de suite la Police.

Quand on voit une personne qui va se faire escroquer, on lui signale en Italie.

Il faut arrêter de demander toujours à l'Etat de nous venir en aide : il faut s'aider soi-même d'abord.

A Nice, il y avait un parc avec beaucoup de voyous. Grâce à un très bon éclairage, et à des activités culturelles et familiales qui ramènent du monde, les délinquants se sont éloignés.

### **Un intervenant**

L'intervenant dénonce la présence de commerces implantés sur la voie publique aux abords de la Tour Eiffel, qui ne paient aucune redevance à la Ville de Paris, réalisent un chiffre d'affaires considérable, et seraient organisés par des réseaux mafieux, sans que personne ne bouge.

Il a rédigé un rapport en septembre 2004, remis à Christian SAUTTER, avec les recettes et les factures d'achat de ce type de commerces. Sur 163 places, les chiffres d'affaires réels représenteraient le 1/10<sup>e</sup> de ce qui était déclaré.

Il dénonce des opérations de blanchiment d'argent et de crime organisé en relation avec ces commerces.

### **Une intervenante**

Entre 1h30 et 7 à 8h du matin, lorsque la température dépasse 20 °, les dealers opèrent sur le Champ de Mars, et les trappes servent de cache. Des dizaines de personnes qui viennent du 15<sup>e</sup> soulèvent les bouches, se servent et vont dealer.

### **Un intervenant**

L'intervenant est surpris de l'état de la voirie de ce lieu mondialement connu, le symbole de la France et de l'art de vivre. Sa proposition est de demander à l'UNESCO de classer la perspective allant du Trocadéro à l'Ecole Militaire.

<b>NB</b> : les réponses apportées en séance aux intervenants figurent dans la synthèse des interventions des élus ou des représentants du préfet de Police.
--